

Comment sont perçues les communautés en France



Expression publique réalise régulièrement des enquêtes sur internet qui sont transmises aux responsables politiques. Je viens de répondre à l'une d'entre elle qui montre que l'antisémitisme n'est pas généralisé dans notre pays, et que l'hostilité envers les musulmans y est beaucoup plus forte. Il y a d'ailleurs corrélation entre violence, fermeture et rejet. Donc, si j'ai un conseil à donner aux religieux musulmans et juifs, c'est de s'ouvrir aux autres, et de s'opposer à toutes les violences, par ce moyen ils auront moins de chance de se faire détester.

Voici les réponses à la question 4 sur la sympathie des répondants à l'enquête posée par Expression publique

Question 4 : Sur cette échelle, veuillez préciser votre degré de sympathie pour chacune de ces communautés, allant de 1 (aucune sympathie) à 5 (une très grande sympathie) ?

	1 aucune	2	3	4	5 Très sympa	sans opinion	Non réponse
La communauté noire	11%	13%	26%	22%	19%	9%	1%
La communauté juive	12 %	14%	24%	21%	19%	9%	1%
La communauté musulmane	36%	18%	18%	10%	9 %	7%	1%
La communauté homosexuelle	23%	12%	19%	16%	16%	13%	1%
La communauté maghrébine	28 %	16 %	20 %	15%	12%	8%	1%
La communauté gitane	32 %	24%	18 %	8 %	6%	10 %	1 %

Le lecteur remarquera que les communautés noires et juives sont plutôt bien perçues, les noirs étant un peu mieux vus que les juifs. Par contre les musulmans et les gitans attirent l'antipathie de plus de 30 % des répondants. Les maghrébins en général sont mieux côtés que les musulmans, ce qui montre que l'hostilité ne se base pas pour tous sur des critères «racistes», mais plutôt idéologiques. Ce sont les gitans qui possèdent le plus petit nombre d'amis.

Mais quel crédit peut-on porter à ces résultats ?

Les auteurs de l'enquête complètent leurs questions par une série d'autres permettant de qualifier les répondants :

- Vous classez vous à droite, à gauche etc... ?
- Faites vous parti, ou avez vous fait parti d'un parti politique ?
- Dans quelle région habitez vous ?
- De quel parti vous sentez vous le plus proche ? et selon les enquêtes :
- Classe de revenu
- Tranche d'âge.

- Êtes vous catholique, musulman, juif, arménien etc...
- Êtes vous originaire des États Unis, ou y avez vous de la famille etc....

Ces questions permettent de savoir qui répond, et de «redresser». Si le nombre de répondants déclarant une sensibilité à gauche ou écologiste par exemple, était de 60 % alors que dans la vraie vie on estimait la gauche ce jour là à 45 %, on réduirait leur poids afin de retrouver une image plus réaliste de la réalité. **Je pense qu'Opinion Publique livre aux politiciens des tableaux corrigés qui leur permettent de mieux juger l'état de l'opinion.**

Question 5 : En France, les communautés suivantes vous paraissent-elles plutôt responsables de violences, plutôt victimes de violences ou tantôt responsables, tantôt victimes ?

Les gitans, les musulmans et les maghrébins sont jugés responsables des violences, et souvent victimes. Les homos et les juifs sont victimes. A noter qu'un nombre non négligeables de personnes pensent que les juifs sont aussi souvent responsables des violences.

	1 Respon- sable	2 Victime	3 Les deux	sans opinion	Non réponse
La communauté noire	19 %	27%	45 %	8 %	1%
La communauté juive	7 %	56 %	31 %	6 %	1%
La communauté musulmane	43 %	13 %	37 %	5 %	1%
La communauté homosexuelle	5 %	70 %	14 %	10 %	1%
La communauté maghrébine	45 %	11 %	40 %	3 %	1%
La communauté gitane	51 %	8 %	34 %	6 %	1 %

- 1- Plutôt Responsable,
- 2- Plutôt victime des violences,
- 3 Tantôt responsable, tantôt victime

Question 3 : En France, pensez-vous que les groupes suivants forment une communauté fermée, une communauté ouverte ou pas une communauté ?

	1 fermé	2 ouverte	3 pas communauté	sans opinion	Non réponse
La communauté noire	24 %	43 %	28 %	4 %	1%
La communauté juive	50 %	37%	9 %	3 %	1%
La communauté musulmane	65 %	22 %	9 %	3 %	1%
La communauté homosexuelle	33 %	33 %	29 %	5 %	1%
La communauté maghrébine	48 %	32 %	16 %	3 %	1%
La communauté gitane	84 %	8 %	3 %	4 %	1 %

- 1- Forment une communauté fermée
- 2- Forment une communauté ouverte
- 3 - Ne forment pas une communauté.

Les gitans ont la palme des gens considérés comme fermés et violent, pour cela, ils ne sont que peu aimés.

Les musulmans sont moins aimés que les maghrébins, l'islam ferme ses adeptes aux autres, et est perçu comme un facteur de violence.

La question n'a pas été posée sur les juifs, mais, je suis persuadé que les juifs religieux sont considérés comme beaucoup plus fermés, et qu'ils sont moins appréciés pour cette raison.

En France, ils ne sont généralement pas violents.

Les noirs sont plus ouverts, et bien entendu pour cela, ils ne forment pas une communauté pour tout le monde !

Cette enquête est passionnante, je n'ai bien sûr pas le droit de la reproduire en entier, aussi je vous ai invité à la consulter directement sur le site «expression publique» .

Malheureusement, en 2017 ce site n'existe plus ! le nom a été repris par un autre utilisateur, ou les mêmes propriétaires ont changé d'activité.

Vos commentaires sur la laïcité dans la France d'aujourd'hui
Date : 02/02/2006

Auteur : Les internautes

Pilier du temple républicain, la loi de 1905 sur la séparation des Eglises et de l'Etat présente à vos yeux l'avantage de garantir le pluralisme religieux et de maintenir une frontière étanche entre sphère privée et sphère publique. La situation de la religion musulmane pose cependant la question de l'actualisation du texte, cent ans après son adoption.

La laïcité permet de maintenir le pluralisme religieux

« Avec la laïcité, chacun est libre de pratiquer sa propre religion, dès lors que cette pratique ne porte pas atteinte aux libertés des autres. »

« La loi de 1905 encadre l'exercice du religieux, mais elle le garantit également. Grâce à ce principe, les Français sont tous traités de la même manière, quelle que soit leur religion. Il n'y a plus de religion d'Etat ou comme sous l'ancien régime comme cela existe encore dans d'autres pays d'Europe (Angleterre) voire aux Etats-Unis. »

« Je crains que nous soyons seuls au monde à défendre ce principe de laïcité. Il est vrai qu'il peut être débattu, ce n'est pas un dogme intangible. Néanmoins, si le système a posé et pose encore des problèmes, je pense qu'il est le plus respectueux des libertés de chacun. »

La laïcité assure une démarcation nette entre la sphère publique et la sphère privée

« La laïcité, c'est la tolérance absolue à l'égard des croyances et religions; mais c'est aussi le refus absolu du prosélytisme dans la sphère publique. Equation difficile à tenir, car on ne peut négliger le facteur humain, le combat doit être quotidien. La loi de 1905 offre un bon rempart. »

« Oui pour la tolérance confessionnelle à condition qu'elle n'interfère pas dans la vie civile et les services publics. La religion doit rester une affaire personnelle. »

« La laïcité doit commencer par s'appliquer à l'école. Pas de signe ostentatoire, pas d'affichage public de ses croyances. En cas de désaccord, il reste les écoles privées confessionnelles. »

Mais, face à la religion musulmane, le périmètre de la loi de 1905 fait débat

Pour certains, la loi de 1905 doit être adaptée à la nouvelle donne religieuse

« Pour les lieux de culte, il est évident que les musulmans sont très désavantagés par rapport aux autres religions monothéistes qui disposent de lieux de cultes entretenus par les communes ou l'Etat. »

« Le principe de séparation des Eglises et de l'Etat a été élaboré en grande partie pour réduire l'influence politique de l'Eglise catholique en France. La situation n'est plus la même qu'en 1905. Il faut continuer à appliquer les principes de la loi de 1905, mais en tenant compte du fait que le contexte et les enjeux sont différents en 2005. »

« La loi de 1905 est censée garantir le libre exercice du culte. Or les musulmans n'ont pas de mosquée où le pratiquer. Faute de financement public, ils vont s'adresser aux Etats arabes et musulmans. »

Pour d'autres, la loi de 1905 offre déjà les garanties nécessaires et ne doit pas être réécrite

« En ce qui concerne la construction de nouveaux lieux de culte, oui dans le respect de la loi de séparation. Les églises catholiques neuves et autres lieux de culte ne doivent pas être bâties sur fonds publics. »

« L'Etat ne doit subventionner aucun culte. S'il autorisait le financement public des mosquées, il ouvrirait la boîte de Pandore. Tous les autres cultes réclameraient leur part de gâteau et l'Etat serait contraint de leur céder pour ne pas faire des musulmans les chouchous de la République. »

« Les religions ont bien cohabité avec la loi de 1905 sauf l'Islam qui est une religion où le temporel se confond avec le spirituel. Vouloir ajuster nos coutumes avec l'Islam pour sembler "juste" est une impasse où nous devrions abandonner des pans entiers de notre culture et de notre République. Ce n'est pas nous qui devons changer mais l'Islam plutôt. »

